Demande d'occupation temporaire du domaine public

Toute occupation privative du domaine public doit faire l'objet d'une demande écrite à l'adresse suivante :
Service manifestations vie associative - 75, rue Gaston Thomson BP 30026 88141 CONTREXÉVILLE CEDEX.
Cette demande doit parvenir en mairie 2 mois avant la date de l'évènement.
Le maire autorise l'utilisation du domaine public à des fins professionnelles et personnelles en prenant en compte les besoins du demandeur qui doivent respecter les règles de sécrurité publique et de circulation.

Je soussigné.e :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public pour organiser la manifestation suivante :

Date : Le / Du au

Horaires :

Localisation (rue, parc, place, site ...) - mentionner l'adresse exacte si possible :

Fait à : Le :

Signature